

PROTÉGEZ VOS LOGEMENTS DES INONDATIONS

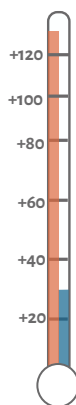
AVANCEMENT ALABRI HABITAT

de 2018 jusqu'au 31 août 2026

Dans le cadre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations, obtenez des financements afin de mettre en place des systèmes pour protéger vos habitations.

Carte des dispositifs ALABRI & Nîm'ALABRI

Accompagnement gratuit
&
Mesures de protection
subventionnées
de 80 à 100%



TOTAUX SUR LE TERRITOIRE

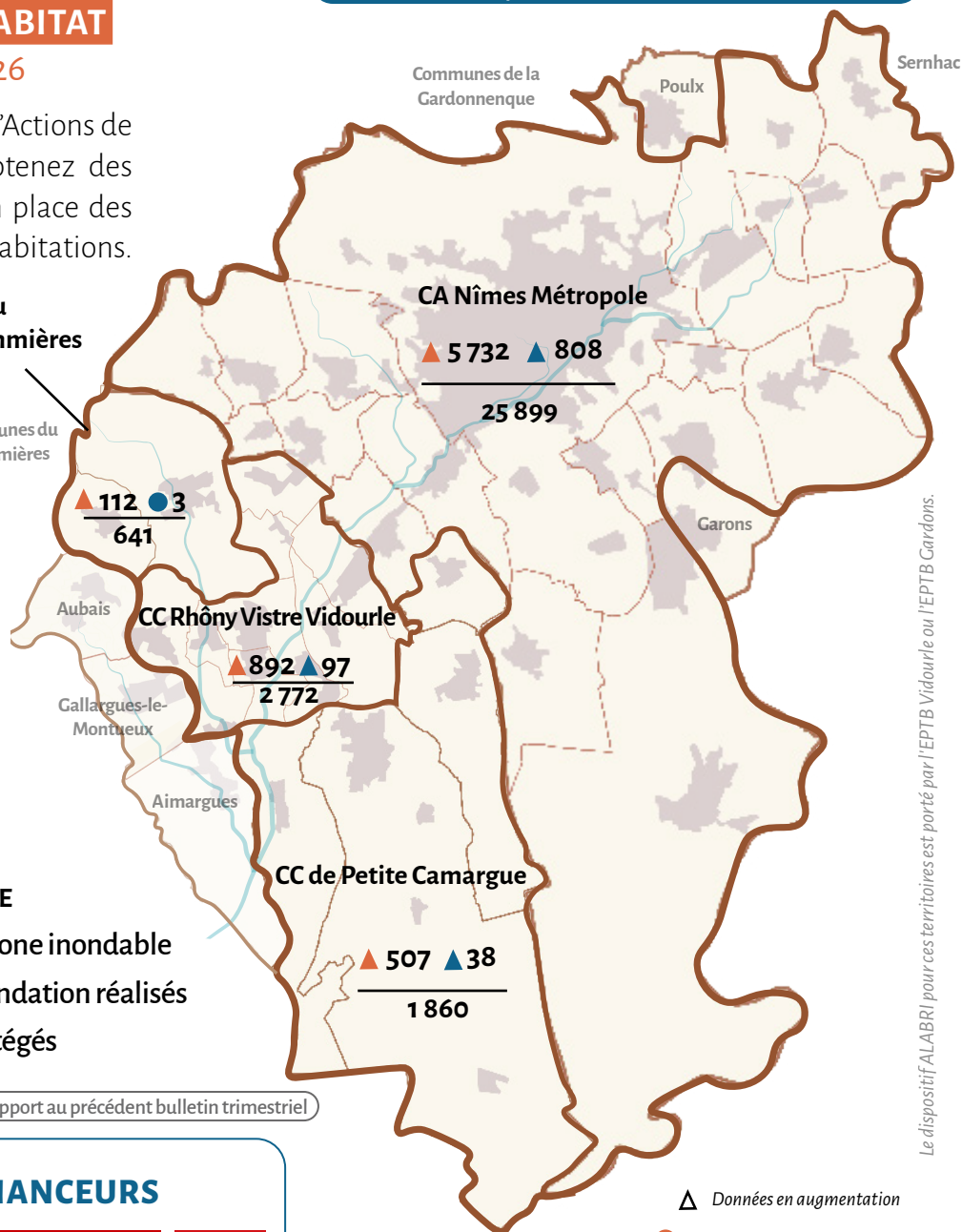
31 172 Logements en zone inondable

7 243 diagnostics inondation réalisés

946 Logements protégés

Évolution du nombre de dossiers par rapport au précédent bulletin trimestriel

PARTENAIRES ET FINANCEURS



▲ Données en augmentation

● X diagnostics inondation réalisés

● X Logements protégés

Nombre de logements en zone inondable

Le dispositif ALABRI pour ces territoires est porté par l'EPTB Vidourle ou l'EPTB Gardons.